

# Le Conseil de Vie Sociale

Le Conseil de Vie Sociale est un lieu d'échange et d'expression pour les habitants de l'EHPAD et leur famille, Sa mise en place est obligatoire dans tous les établissements d'hébergement de personnes âgées.

## A quoi sert le Conseil de Vie Sociale ?

Les membres du conseil de vie sociale représentant les familles et les habitants sont les interlocuteurs privilégiés auprès des équipes et de la direction sur des questions essentielles pour la vie au quotidien mais aussi sur l'évolution de l'Etablissement.

## Sa composition (dernières élections en février 2019)



**Président :** Mr Alain HUVELIN (Résidence Saint Briec)

### Représentants des FAMILLES :

- Mr Alain HUVELIN (Résidence Saint Briec)
- Mme Françoise OUVRARD (Résidence Feuille d'Or)
- M. Jean-Pierre GAUDIN (Résidence Feuille d'Or)
- M. Jean-Marc MONTAILLER (Résidence Saint Briec)
- Mme Christelle CHABRIDON (Résidence Saint Briec, La Source)

### Représentants des RÉSIDENTS :

- Mme Jacqueline JEOFFROY (Résidence Saint Briec)
- Mme Odette GAZEAU (Résidence La Source)
- Mr Michel GADBIN (Résidence Feuille d'Or)
- Mr Alexandre VALENCIA (Résidence Feuille d'Or)

### Représentants du personnel TITULAIRES :

- Mme Lucie HERVE (EHPAD 2<sup>e</sup> étage bâtiment HOPITAL)
- Mme Maéva FREMONT (Feuille d'Or les Bateliers)
- Mme Josette PAPIN (La Source)

### Représentants du personnel SUPPLEANTS :

- Mme Anne FOULONNEAU (Saint Briec)
- Mme Adeline HULLIN (Feuille d'Or les Alizées)
- Mme Estelle ROUX (La Source)



**Pour les contacter :** [cvs@chca.fr](mailto:cvs@chca.fr)

